

réjoui que le député de Gander-Twillingate (M. Lundrigan) ait trouvé moyen de venir ici pendant quelques minutes pour y participer. J'ai été étonné qu'il ait eu l'audace, durant ces quelques minutes, de faire des commentaires sur la présence d'un certain nombre de ministres qui y étaient alors qu'il n'était pas là. En outre, il ne paraissait pas connaître le contenu du bill, car il ignorait, semble-t-il, que son objet premier, lequel se trouve énoncé en partie à l'article 23, est d'augmenter le revenu des pêcheurs. C'est là tout l'objet du bill, de l'établissement de l'Office, et de l'institution d'une réglementation pour ce secteur de l'industrie.

J'ai également été intéressé d'entendre cet après-midi l'un de mes compatriotes de la Saskatchewan, un socialiste. Je dois dire que d'ordinaire je n'emploie plus ce mot, car j'ai conclu que les députés de cette faction de l'opposition ont d'une façon générale abandonné le terme. Puisque le député s'est lui-même décrit comme socialiste, je profite de l'occasion pour lui donner ce qualificatif.

Le député de Battleford-Kindersley (M. Thomson) a signalé très judicieusement que le sort d'un office de ce genre, en réalité société de la Couronne, dépend bien souvent du succès et de la nature de ses opérations, de la personnalité du ministre responsable. J'en ai été un peu surpris.

M. Lundrigan: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je ne voudrais pas me montrer mesquin, car je suis sûr que le ministre d'État ne voulait pas induire la Chambre en erreur en ce qui concerne la situation. J'ai assisté à tout le débat à la Chambre. J'ai été ici jusqu'à cinq heures cet après-midi. L'honorable représentant a laissé entendre que je n'étais pas présent durant tout le débat et je suis sûr que ce n'est pas là ce qu'il voulait dire. Autrement, il dénaturerait les faits. La question est secondaire, mais elle est de celles qu'il faut tirer au clair immédiatement.

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, j'accepte volontiers la mise au point de mon vis-à-vis. Je n'ai pas présenté les faits sous un faux jour en disant qu'il semblait ignorer la teneur du bill. Je voulais dire naturellement que s'il avait été ici pendant le débat, il aurait su de quoi il s'agissait.

Le député de Battleford-Kindersley m'a félicité au sujet de plusieurs aspects de ce bill et a laissé entendre que ce dernier représentait une espèce de conversion de ma part à la cause socialiste. Il ne semble pas se rendre compte qu'il existe une différence assez importante dans la manière dont les socialistes et les libéraux ont, au fil des ans, mis en

pratique des mesures de ce genre. Cela dépend beaucoup du tempérament de ceux qui sont chargés de les appliquer. Les socialistes ont tendance à prendre en charge des entreprises qui marchent déjà très bien et à les nationaliser, car c'est là, semble-t-il, leur objectif primordial, pour les ruiner ensuite. Les libéraux se servent de cette arme au même titre que d'autres armes pour aider une industrie ou une région qui en a véritablement besoin, comme c'est le cas ici. (Applaudissements)

On a fait plusieurs observations cet après-midi et ce soir à propos de la région en cause et de la portée du bill à l'étude. On précise dans le bill les régions qu'on estime intéressées. Certains députés qui en ont parlé connaissent les intentions des provinces participantes et ont mentionné notamment une partie de l'Ontario. Il s'agit évidemment d'une affaire de négociation; c'est aux provinces de participer ou non en tout ou en partie aux objets du bill, de sorte que les députés de l'opposition qui ont trouvé à redire de certains des aspects du projet de loi devraient chercher ailleurs les responsables de cet état de choses.

L'hon. M. Macdonald: M. Robarts, par exemple.

L'hon. M. Lang: Certains députés ont aussi signalé que certaines provinces ne figurent pas dans le bill. La raison en est la même. Ces provinces étaient représentées à la Conférence des ministres fédéral et provinciaux des Pêcheries, dont découle l'Office qui s'occupera de certaines pêcheries.

Toutefois, il convient de noter que la zone de pêche intéressée inclut de beaucoup la plus grande partie des espèces de poisson énumérées dans l'Annexe. La proportion de poisson comprise dans la région, comparée au total produit dans cette même région, varie de 90 à 100 p. 100 en raison de la variété des espèces énumérées dans l'Annexe. En fait, l'Office sera donc en mesure de traiter de la grande partie du poisson en cause.

On a posé des questions sur le fonctionnement de l'Office en ce qui concerne l'achat et la vente. Le bill laisse nettement entendre qu'il appartient à l'Office d'entrer directement en rapport avec les pêcheurs pour acheter leur poisson, soit directement, soit par l'intermédiaire d'autres agents.

● (9.00 p.m.)

On s'attend que le pêcheur reçoive pour sa prise le montant le plus rapproché possible de sa valeur marchande, en fait, que le prix